

[Text]

persist, and are you taking action on the recommendations of this report?

Mr. Ouellet: Could you give me the date of this study?

Mr. Wenman: Is the Minister suggesting the study does not exist, or does not . . .

Mr. Ouellet: No, no, no. I suspect it is very possible that . . . When was it done?

Mr. Wenman: I cannot give you a specific date today, but I will get the date for you; and if so, will you in fact table the report before this committee?

Mr. Ouellet: What I believe is that some time ago, in fact many months ago, there was indeed an evaluation made within the department, and I suspect it could probably coincide with the arrival of the new deputy minister, which is an appropriate way for a new person in charge to have a review of some of the internal operations.

Mr. Wenman: It might even be appropriate for the committee to study the report to find out if it has been implemented.

Mr. Ouellet: Well, I suspect it was probably an internal evaluation that served him and his close adviser to correct some difficulties of the past. If you are not sure of the date of this document you are talking about, we will try to find out and identify it, and I will report to you.

Mr. Wenman: Thank you very much.

The emphasis of your department, does the Minister see the emphasis of the Labour department as an element more of social policy, or does he see it as more of one of economic policy that relates to employment and productivity? Is there a shifting direction, and does he see that direction occurring?

Mr. Ouellet: Well, as Minister of Labour, I am a member of the Economic Development Cabinet Committee. Clearly Labour, while it has a number of social implications, is first and foremost an economic portfolio. I like to think that the Department of Labour should have more and more a high profile in areas of economic development; that whatever decisions are made at various levels of government, the impact and the consequence of it on the labour forces should always be taken into consideration. I foresee my role as Minister of Labour to be one which represents or presents the point of view of labour in these discussions dealing with economic development.

• 1230

Mr. Wenman: Along the same line, just a general question. We are putting some emphasis on labour education, and putting some money there, and your emphasis seems to be on training labour negotiators and this kind of activity. Do you see a role developing for labour education as it refers to the meaning of education of the labour force towards job retrain-

[Translation]

sape le moral des employés. J'aimerais savoir pourquoi ces incongruités persistent et si vous avez donné suite aux recommandations du rapport.

M. Ouellet: Pourriez-vous me dater cette étude?

M. Wenman: Le ministre voudrait-il nous laisser entendre que cette étude n'existe pas . . .

M. Ouellet: Pas du tout. Il est très possible au contraire que . . . À quand remonte-t-elle?

M. Wenman: Je ne pourrais vous donner de date précise sur le champ, mais je vous la communiquerai plus tard. J'aimerais également savoir si vous pourriez déposer le rapport en question au Comité.

M. Ouellet: Je pense que ce rapport remonte à quelque temps déjà, à plusieurs mois même, car il y a effectivement eu une évaluation interministérielle, et j'imagine qu'elle coïncide avec l'entrée en fonction du nouveau sous-ministre, car c'est encore la meilleure façon pour un nouveau cadre de se faire une idée des activités internes de son administration.

M. Wenman: Le Comité pourrait peut-être très utilement étudier ce rapport et voir si ces recommandations ont été mises en oeuvre.

M. Ouellet: Ecoutez, j'imagine qu'il s'agit probablement d'une évaluation interne à l'intention du sous-ministre et de son expert, rapport qui devait leur servir à rectifier certains problèmes passés. Si vous n'êtes pas certain de la date du document dont vous parlez, nous allons essayer de mettre la main dessus et je vous en reparlerai.

M. Wenman: Je vous remercie.

A votre avis, monsieur le ministre, Travail Canada s'intéresse-t-il surtout à la politique sociale ou considère-t-il que son rôle est davantage axé sur la politique économique vu sous l'angle de l'emploi et de la productivité? L'orientation a-t-elle changé et, dans l'affirmative, ce changement d'orientation est-il déjà manifeste?

M. Ouellet: En ma qualité de ministre du Travail, je fais partie du comité du cabinet sur le développement économique et il est évident que le ministère du Travail, même s'il a toute une série de connotations sociales, s'occupe principalement d'économie. Je me plais à penser que le ministère du Travail devrait être beaucoup plus visible pour tout ce qui concerne le développement économique et que toutes les décisions prises au divers paliers de gouvernement, l'incidence et les répercussions de ces décisions sur la population active, devraient en permanence être au premier plan de nos préoccupations. J'ai le sentiment que mon rôle de ministre du Travail doit s'assortir d'un rôle de porte-parole du monde du travail dans le cadre de toutes les discussions relatives au développement économique.

M. Wenman: Dans le même ordre d'idées, j'aimerais vous poser une question générale. Nous insistons actuellement sur la question de l'éducation de la main-d'oeuvre, nous y consacrons d'ailleurs de l'argent, et vous semblez de votre part insister surtout sur les négociateurs chargés de la formation de la main-d'oeuvre et les autres activités du même ordre. Envisa-